



Ensemble pour mieux gérer le risque.



Café RETEX #2

22 Septembre 2025 / Distanciel

Compte-rendu des échanges

Version pour diffusion au RésO

Réalisation du compte-rendu : Atelier Minga – ta.conseils

Support de présentation :

https://developpementdurable.grandlyon.com/app/uploads/2025/10/CAFE_RETEX_2_22sept25_prez.pdf

Votre interlocuteur

Manon PERREAL

Métropole de Lyon

04 28 67 58 54

mperreal@grandlyon.com

Café RETEX #2 : Préviation des crues et gestion de crise

Retour d'expérience de Marion RIBON, Chargée de mission inondations, sur le Réseau Sentinelles du Syndicat de rivière Brévenne Turdine – SYRIBT

Date : 22 septembre 2025

Durée : 1 heure (11h-12h)

Format : Webinaire en distanciel

Participant-es : 29 participant-es

Animation : Lucie Van Der Meulen (Atelier Minga) et Thomas Adeline (ta.conseils)



Présentation de Marion Ribon – témoin

Chargée de mission inondations au Syndicat de rivière Brévenne Turdine

Marion Ribon, arrivée en 2021 au SYRIBT, a la charge de la gestion du risque inondation depuis 4 ans. Elle présente ici l'expérience du syndicat dans la mise en place et l'animation du réseau "Sentinelles", réseau de vigilance humain qui se veut complémentaire aux systèmes de stations de mesures automatisées.

Contexte – Quelques éléments de genèse du réseau "Sentinelles" du SYRIBT

Un territoire vulnérable aux crues rapides

Le bassin versant de la Brévenne-Turdine s'étend sur 440 km² jusqu'à la confluence de l'Arbresle et concerne 43 communes. Ce territoire a connu plusieurs événements majeurs d'inondation : 1983, 2000, 2003, et particulièrement 2008. Ces inondations se caractérisent par leur rapidité (temps de concentration inférieur à 12h), ce qui complexifie l'alerte rapide des populations.

L'événement déclencheur de 2008

La crue de 2008 a marqué les esprits avec 105 mm de précipitations en 7 heures. Cet événement a mis en exergue plusieurs dysfonctionnements :

- Système d'alerte tardif à l'échelle préfectorale
- Gestion de crise essentiellement locale avec peu de soutien
- Dysfonctionnements dans la transmission de l'information
- Communes réactives mais insuffisamment coordonnées

Naissance du réseau en 2008

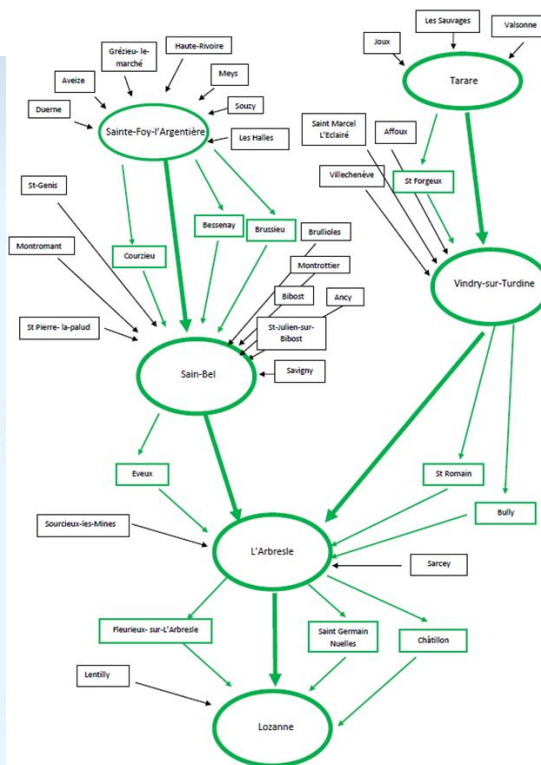
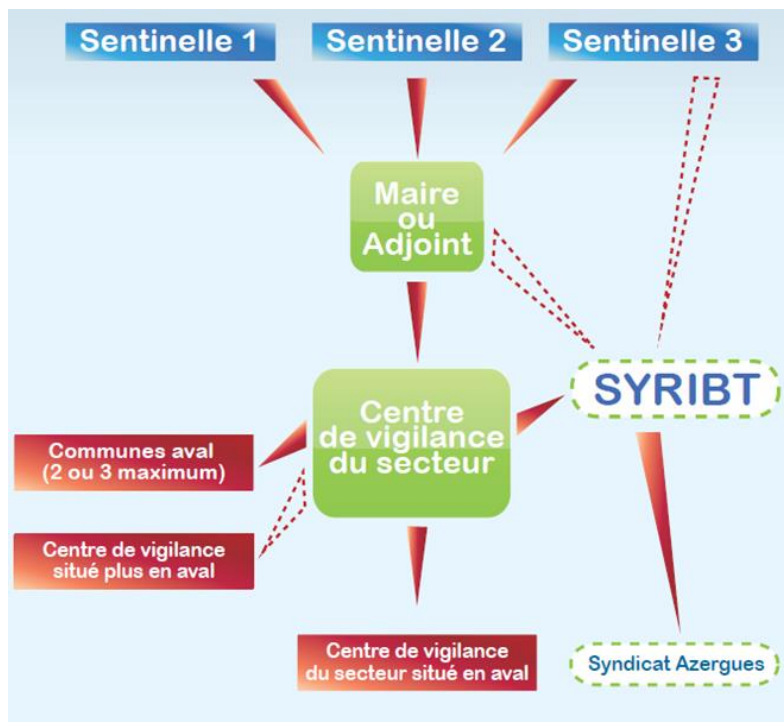
Cet événement a fait émerger la nécessité de mettre en œuvre un PAPI (Programme d'Actions de Prévention des Inondations) et la question cruciale de la gestion de crise et de la chaîne de l'alerte. Entre 2008 et 2012, des études ont été menées, conduisant à la mise en œuvre effective du réseau à partir de 2012. Le réseau Sentinelles est né de cette réflexion et a permis de faire émerger une vraie solidarité amont-aval.

Le fonctionnement et les spécificités par rapport aux autres syndicats de bassin

Principe de fonctionnement

Le réseau repose sur le bénévolat à la fois de citoyen-nes et d'élu-es. L'information circule de l'amont vers l'aval selon une chaîne d'alerte bien définie.

Les sentinelles citoyennes (principalement des citoyen-nes vivant près d'un cours d'eau qui peuvent aller observer les niveaux) passent le message à la **Mairie** qui est en lien avec le centre de vigilance du secteur. Voir schéma ci-dessous.



Spécificités du SYRIBT

L'objectif est de fournir aux élu-es des outils au service de la gestion de crise : alerte automatisée, suivie de l'évolution des hauteurs d'eau et alerte "humaine" avec les sentinelles.

Le choix fondamental du SYRIBT est de **ne pas être un maillon indispensable** de la chaîne d'alerte :

- **Pas d'astreinte** au niveau du syndicat (contrairement par exemple à l'Yzeron, Haut Rhône, Azergues)
- Le syndicat est le **dernier maillon** à être prévenu, en tant que facilitateur
- **Autonomie des communes** : tout ce qui est mis en place doit pouvoir fonctionner sans le syndicat
- Le maire reste responsable de son PCS (Plan Communal de Sauvegarde)

Composition actuelle du réseau

- **62 citoyens** bénévoles + élus
- Principalement des personnes retraitées qui connaissent bien le territoire et ont le temps

Les outils et l'organisation pratique

Équipement des sentinelles

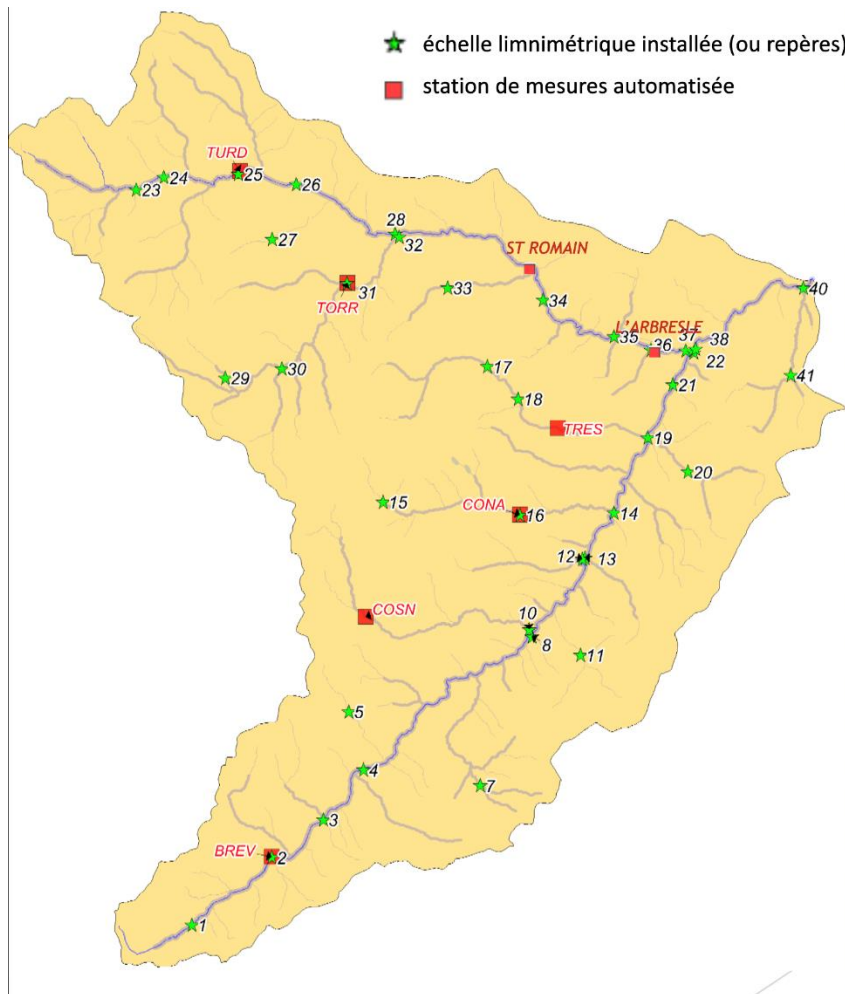
Chaque sentinelle dispose d'un kit comprenant :

- Lampe autonome
- K-way
- Documents pour consigner les informations et les gestes de sécurité
- **Cartes mémo plastifiées** avec les numéros de la chaîne d'alerte
- Des listes des personnes à prévenir adaptées soit aux les sentinelles, soit aux élu-es (pour les sentinelles : numéro de l'élú référent ; pour les élu-es : numéros de contact des personnes à prévenir ensuite).



Infrastructure de mesure

- 41 échelles installées sur le territoire avec codes couleur :
- Jaune = vigilance
- Rouge = alerte
- **8 stations automatisées** de mesure



Numéro	Rivière	Localisation de l'échelle
1	Brévenne	Meys - Grézieu-le-Marché/Les Brosses (pont RD71)
2	Brévenne	Meys - Grézieu-le-Marché/Le Bessenay (pont RD637)
3	Brévenne	Souzy - Aveize/Institut médical L'Argentière (pont RD633)
4	Brévenne	Sainte Foy-l'Argentière/Pont du stade
5	Lafay	Saint Laurent-de-Chamousset/Pont du chemin Chapus
7	Rossand	Montromant - Duerne/Pont du hameau le Mirton
8	Brévenne	Brussieu - Courzieu/La Giraudière (pont RD50)
10	Cosne	Brussieu - Bessenay/La Giraudière (pont de l'école)
11	Dorieux	Courzieu/Les Hôtelleries
12	Glavaroix	Bessenay/La Brévenne (pont voie ferrée)
13	Brévenne	Bessenay - Courzieu - Chevinay/La Brévenne (pont RD24)
14	Brévenne	Bessenay - Savigny - Chevinay/La Rochette (pont des Verchères)
15	Conan	Montrottier/La Rouillère (pont aval confluence Conan/Curtillat)
16	Conan	Bibost - Bessenay/Sous les Garines (pont RD650)
17	Trésoncle	Ancy/Le Mullin (pont RD33)
18	Trésoncle	Savigny/Pont du Bigot (ou Croix de Fer)
19	Brévenne	Sain-Bel/Passerelle du centre (station DREAL)
20	Contresens	Sourcieux-les-Mines/Pont du hameau Les Mines
21	Brévenne	L'Arbresle - Eveux/Lez Martinets (pont RD19)
22	Brévenne	L'Arbresle - Fleurieux-sur-L'Arbresle/Passerelle de la Belle Meunière
23	Turdine	Joux/Station d'épuration (pont RD79)
24	Turdine	Joux/Barrage de Joux (déversoir)
25	Turdine	Tarare/Garages aval usine AST
26	Turdine	Tarare/Passerelle des stades Léon Masson
27	Tullin	Saint Marcel-l'Éclairé/Ponceau rue des Vignes
28	Turdine	Pontcharra-sur-Turdine/Passerelle de la Poste
29	Torranchin	Affoux/Rochefort (pont RD27)
30	Torranchin	Affoux - Villecheneve - Saint Forgeux - Montrottier/Le Guillien (pont d'accès aux Rivières)
31	Torranchin	Saint Forgeux/Aval stade (pont RD632)
32	Torranchin	Pontcharra-sur-Turdine/Pont RD33
33	Batailly	Saint Romain-de-Popey/Rottavert (pont RD33)
34	Turdine	Bully - Saint Romain-de-Popey/Pont du Thivot (ou Jonchet)
35	Turdine	Bully - Savigny/Passerelle du gué des Fours à Chaux
36	Turdine	L'Arbresle - Savigny/Pont Pierron (station DREAL)
37	Turdine	L'Arbresle/Parking St Julien (culée RN7)
38	Brévenne	L'Arbresle - Fleurieux-sur-L'Arbresle/Pont du Martinon (rond-point RN7)
40	Brévenne	Châtillon d'Azergues - Fleurieux-sur-L'Arbresle/La Cayenne (pont RD70)
41	Buvel	Lentilly - Fleurieux-sur-L'Arbresle/Pont Buvel (RD160)

Outils de communication

Principe de simplicité – Face au constat que les réseaux peuvent être saturés lors d'événements extrêmes, le choix s'est porté sur la simplicité pour garantir l'efficacité :

- Appel téléphonique reste la première étape (priorité absolue)
- SMS en complément
- Cartes plastifiées avec juste le numéro à appeler

Outils numériques testés mais non généralisés :

- WhatsApp : n'est pas adapté à tous les bénévoles
- Application mobile créée en collaboration avec la Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle (géolocalisation, heure, hauteur) : technologie pas à la portée de tous
- L'objectif étant d'être réactif rapidement, ces outils parfois complexes pour certains profils de sentinelles (personnes



plus âgées) ont été abandonnés au profit de méthodes plus simples

Cadre juridique et protection des bénévoles

Depuis la relance de 2022, le réseau s'appuie sur :

Convention du collaborateur occasionnel bénévole du service public (signée pour 3 ans) - COSP

Attestation d'assurance (responsabilité civile propre du sentinelle)

Document de consignes de sécurité : pas de mise en danger en cas de crues

Point de vigilance : Les élus par définition signalent leur sortie du réseau en cas de fin de mandat ou de démission en cours de mandat. Concernant, les citoyens ils peuvent sortir du réseau sans prévenir. C'est donc un point aveugle de la gestion du réseau. Il n'y a pas de moyens de faire le suivi et recensement des membres actifs et de savoir combien de personnes sont mobilisées et sur quelles zones.

Les échanges et apports des participant-es

Retours d'expérience du SAGYRC (Delphine MOLLARD)

- Le SAGYRC s'est inspiré du SYRIBT mais avec des différences notables :
 - Réseau uniquement situé au niveau des ouvrages de protection
 - **Le syndicat a des astreintes** et centralise les remontées de vigies
- Réseau intéressant mais nécessite beaucoup de personnel et un investissement important
- Complications en cellule de crise dues aux nombreuses remontées d'informations
- Formation chronophage (pas possible tous les ans)
- Lors des dernières crues : 7 vigies actives + un secteur sans vigie

Questions sur l'efficacité et la mobilisation (Roxane TRICARD - SHR)

Défis identifiés par Marion RIBON:

- Pas de mobilisation autant que souhaité
- 69 personnes recensées mais jamais toutes réunies
- Listes pas toujours à jour (déménagements non signalés)
- Pas de lien régulier maintenu
- Nécessité d'avoir le plus grand panel possible car certains seront absents lors d'événements

Solutions mises en place :

- Rencontre annuelle prévue (mais pas spécifiquement sentinelles, s'élargit avec le temps et les enjeux)
- Actualisation des listes des sentinelles "Elu-es" à chaque nouveau mandat
- Formalisation de l'engagement via une convention
- Elargissement du champ de la vigilance aux embâcles et à l'étiage

Questions techniques et opérationnelles - Efficacité du réseau humain (Thomas ADELIN)

- Les stations automatisées dysfonctionnent régulièrement (problèmes de box, disjoncteurs - Nécessitent souvent que Marion se déplace pour les "rebooter")
- Un seul événement test en mai 2021 : la chaîne a bien fonctionné entre élus
- Peu de visibilité sur le maillon citoyen-élu (beaucoup d'infos passent directement sur le terrain entre eux et n'arrivent pas au syndicat)
- La connaissance du bassin des personnes investies fait que l'alerte ne remonte pas forcément au syndicat

Équilibre des informations :

Problème du "trop d'informations" : les élus se plaignent parfois d'être sur-informés

Stratégie NONDATION

BASSINS VERSANTS DE L'AIRE LYONNAISE

Ensemble pour mieux gérer le risque.



Problème inverse du "pas assez d'informations" en cas de crue réelle

Exemple la station automatisée de l'Ouvrage de Ralentissement Dynamique (ORD) de Saint Romain de Popey sur la Turdine : seuil trop bas, alerte fréquentes qui a eu pour effet de "crier au loup" trop souvent.

Enjeu crucial : trouver l'équilibre entre réactivité et pertinence des informations transmises

Évolution et perspectives

Enjeux futurs identifiés :

- **Perte de la connaissance territoriale :** les élus actuels étaient déjà là en 2008, connaissent les services techniques et sont rodés
- **Renouvellement des acteurs :** nécessité d'entretenir le réseau face aux changements d'élus et de citoyens
- Le réseau devient de plus en plus un "filet de sécurité"
- « **Endormissement** » : depuis 2008, pas d'événement majeur sur le bassin versant

Relance de 2022 :

- Élargissement du champ couvert par les sentinelles au-delà des crues : embâcles, étiage, pollutions à terme
- Groupes de travail thématiques pour définir les besoins et outils
- Soirée de lancement sur la thématique vigilance et réactivité

Ressources partagées

Documents présentés par Marion RIBON

- Photos d'échelles et équipements des sentinelles
- Exemples de cartes mémo plastifiées avec numéros de la chaîne d'alerte
- Convention du collaborateur occasionnel bénévole du service public
- Document de consignes de sécurité
- Fiches de contacts et interlocuteurs pour les sentinelles et les élus

Application mobile

Une application a été développée grâce à la mise à dispo d'une personne compétence en SIG de la CCPA (Communauté de Communes du Pays de l'Arbresle) permettant de :

- Géolocaliser les observations
- Enregistrer l'heure et la hauteur d'eau
- Prendre des photos
- Centraliser les informations sur les crues et embâcles

Note : Application qui est quasi finalisée mais qui nécessite encore une mise au point technique. La développeuse experte en SIG de la CCPA étant partie, il reste la question des compétences disponibles pour maintenir/développer ces outils.

Outils de financement

Information partagée par Thomas Adeline : le cahier des charges PAPI 3 de 2023 clarifie les possibilités de financement par le FPRNM des actions menées en régie par les porteurs de PAPI. Le temps d'animation des réseaux de sentinelles pourrait donc potentiellement être soutenu financièrement.

Prochains rendez-vous

Café RETEX 2025

→ **Lundi 17 novembre 2025 (11h-12h) :** Mutualisation des ressources et entraide entre voisins



→ Les personnes présentes au Café RETEX :

	Prénom	NOM	organisme
1	O.	Casanova	?
2	Marion	RIBON	SYRIBT
3	Elodie	Perrichon	Syndicat Haut Rhône (SHR)
4	Roxane	Tricard	Syndicat du Haut Rhône
5	Manon	Perreal	Métropole de Lyon
6	Cécile	JOUIN	DDT 69 Rhone
7	Sylvain	JAUBERT	CC Beaujolais Pierres
8	Mialy	RANAIVOSON	SMAAVO
9	Isabelle	DELORME	?
10	Clara	CHANTOIN	EPTB Saône Doubs
11	Delphine	Mollard	SAGYRC
12	Alexa	VERJAT	SMAGGA
13	Rémi	BENNAHMIAS	SMBVA
14	JEAN MICHEL	SIGAUD	Cerema
15	Manon	Perreal	Métropole de Lyon
16	Sylvie	FANJAT	Chambre d'Agriculture de l'Isère
17	Jeremie	GAUBERTI	SMRB
18	Yann	Catillon	DDT 69 Rhone
19	Julien	DEPEINT	CC Balcons du dauphiné
20	Laurent	DRILLON	SCOT Sud Loire
21	Armand	BELOT	Métropole de Lyon
22	Elisa	Couesnon	CCVL
23	B.	Philibert	Métropole de Lyon
24	Julien	JARLETON	Vienne Condrieu Agglomération
25	Lise	FOUCHER	Métropole de Lyon